



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

niveau de lecture des élèves français

Question au Gouvernement n° 374

Texte de la question

NIVEAU DE LECTURE DES ÉLÈVES FRANÇAIS

M. le président. La parole est à Mme Danièle Cazarian, pour le groupe La République en marche.

Mme Danièle Cazarian. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, je reviendrai comme ma collègue sur l'actualité du programme international de recherche en lecture scolaire – PIRLS –, dont la dernière enquête, réalisée en 2016 dans cinquante pays, démontre les grandes difficultés auxquelles font face nos élèves de primaire dans l'apprentissage du français.

M. Patrick Hetzel. Le ministre vous a déjà répondu tout à l'heure !

Mme Danièle Cazarian. Effectuée dans des classes de cours moyen première année, cette évaluation constitue une véritable sonnette d'alarme pour le système éducatif français. La France a en effet été rétrogradée à la trente-quatrième position sur les cinquante pays testés, ce qui nous situe à l'avant-dernière place en Europe.

M. Éric Straumann. C'est la faute à la SNCF !

Mme Danièle Cazarian. Cette enquête met en lumière trois constats. Nos élèves ont tout d'abord une compréhension trop lacunaire des règles de base en orthographe, en grammaire et en conjugaison. Ils ont également une réelle difficulté à saisir le sens implicite des textes qui leur sont présentés. Enfin, les élèves les plus fragiles socialement sont les premiers frappés par les difficultés d'apprentissage du français, ce qui constitue une forme d'inégalité sociale particulièrement insidieuse.

Monsieur le ministre, je connais votre engagement en faveur de la maîtrise des fondamentaux – lire, écrire, compter, et respecter autrui. Plusieurs décisions fortes ont déjà été prises par ce gouvernement pour améliorer les apprentissages essentiels. Je pense non seulement au dédoublement des classes de cours préparatoire dans les réseaux d'éducation prioritaire renforcée – REP + – et à l'extension prochaine aux classes de cours élémentaire première année de ce dispositif très bénéfique pour les enfants dans une période charnière de leur apprentissage, mais également au dispositif « Devoirs faits », qui apporte une aide essentielle à nos élèves.

Monsieur le ministre, face à ce constat préoccupant, quelles mesures complémentaires comptez-vous prendre rapidement pour amplifier le mouvement en faveur d'une école de la réussite et donner à tous les enfants la possibilité d'apprendre à lire correctement ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale.* Madame la députée, votre question est très

importante car elle nous permet de prendre conscience de la nécessité d'un sursaut français sur ces sujets. Au début des années 2000, l'Allemagne a connu un *PISA-Schock* : les mauvais résultats qu'elle a obtenus au programme international pour le suivi des acquis des élèves l'ont conduite à rebondir, jusqu'à obtenir d'assez bons résultats.

Peut-être devrions-nous ressentir aujourd'hui un choc PIRLS, pour unir tous les bancs de cette assemblée et toute la société française vers une réussite qui dépasse tous nos clivages. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe UAI et sur quelques bancs du groupe LR.*)

Sur ces questions, il n'y a pas lieu d'avoir de clivage politique. Il n'y a pas non plus lieu d'avoir de clivage pédagogique.

Aujourd'hui, nos décisions peuvent être éclairées par la science. C'est pourquoi j'ai désigné la semaine dernière Stanislas Dehaene, professeur en sciences cognitives au Collège de France, à la tête d'un conseil scientifique composé de personnalités de différentes disciplines, afin d'éclairer les décisions qui seront prises en matière de lecture, d'écriture, de calcul et de sociabilité pour nos élèves, à l'école primaire, au collège et au lycée.

Cela passera par différentes mesures, que j'ai annoncées ce matin. Elles font l'objet d'un fascicule, désormais consultable par tous sur le site du ministère. Comme je l'ai dit tout à l'heure, ce dispositif insistera beaucoup sur le vocabulaire, dès la maternelle, et sur la pratique quotidienne de la grammaire : en France, à l'école élémentaire, il y aura désormais une dictée quotidienne. C'est un point essentiel. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs des groupes UAI et LR.*)

Mme Émilie Bonivard. Enfin ! Très bien !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Je mènerai aussi, avec la ministre de la culture, une politique d'encouragement aux pratiques culturelles, notamment à la lecture et à la musique.

Dans les deux cas, il s'agit de pousser les compétences des élèves. Nous savons aujourd'hui que, tant à l'école qu'en famille, nous devons avoir une culture de la lecture, à voix haute et silencieuse, si nous voulons améliorer la compréhension des textes, qui est l'accès à tous les savoirs. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM ainsi que sur quelques bancs des groupes UAI et LR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Cazarian](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 374

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 décembre 2017](#)